



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 avril 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 1999

**Modification du Plan d'Occupation des Sols - réduction Emplacement
Réservé 5.10**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile
MORISOT

DELIBERATION D99210

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Modification du Plan d'Occupation des Sols - réduction
Emplacement Réservé 5.10**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123-4 - R 123-10 - R 123-14 et R 123-34,

vu la délibération du Conseil Municipal en date du 15 Mai 1998 approuvant la modification n° 3 du Plan d'Occupation des Sols,

considérant que l'Emplacement Réserve n° 5.10 inscrit au Plan d'Occupation des Sols au bénéfice de la Commune de Niort pour l'extension des ateliers municipaux rue du Vigneau de Souché peut être réduit dans la mesure où cet équipement peut être déplacé et réalisé sur les terrains contigus appartenant à la Ville de NIORT,

considérant que les terrains concernés pourront être cédés à deux entreprises prévoyant la création d'emplois.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider de modifier le Plan d'Occupation des Sols portant sur la réduction de l'Emplacement Réserve 5.10 pour une surface de 2400 m² conformément au plan joint sur la parcelle cadastrée section ZE n° 773 ;
- approuver le dossier de modification tel qu'il est annexé à la présente.

La présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123-34 et R 123-10 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux.

Conformément aux articles R 123-34 et R 123-14 du Code de l'Urbanisme, le Plan d'Occupation des Sols modifié est tenu à la disposition du public à la Mairie de NIORT et à la Préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture.

La présente délibération et les dispositions résultant de la modification du Plan d'Occupation des Sols, ne seront exécutoires que :

. dans un délai de un mois suivant sa réception par le Préfet si celui-ci n'a notifié aucune observation à apporter à la modification du Plan d'Occupation des Sols, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ses observations.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)